

UN LIBRARY

SEP 10 1980



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

UN/DA COLLECTION



Distr.
GENERALE

S/14158

9 septembre 1980

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRESENTANT
SUPPLEANT DU BANGLADESH AU CONSEIL DE SECURITE

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre indiquant que M. Farooq Sobhan a été nommé représentant suppléant du Bangladesh au Conseil de sécurité.

De l'opinion du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.
